

جسور، البرنامج التشاربي متعدد الأطراف
Programme concerté pluri-acteurs Algérie



عمل مشترك من أجل
الطفولة والتنمية

Revue de presse

Agir ensemble
pour **L'ENFANCE**
et la **JEUNESSE**

Avec le soutien du Ministère français des affaires étrangères et européennes et de l'Agence française de développement

EN ALGÉRIE

Coordination du programme
8, rue Semghouni, Kouba, Alger - Algérie
Tél.: 00 213 21 77 56 72
Email: pcpa_algerie@yahoo.fr

EN FRANCE

Comité Français pour la
Solidarité Internationale
32, rue Le Peletier, 75009 Paris - France
Tél.: 33 (0) 1 44 83 88 50
Email: info@cfsi.asso.fr



www.pcpalgerie.org

PROGRAMME CONCERTS PLURI-ACTEURS ALGERIE



PHASE 2010-2012

*La présente revue de presse est constituée d'articles de presse parus durant les mois de **Juillet et Aout 2012** et couvrant les activités des associations membres du programme Joussour.*

S O M M A I R E

M O I S D E J U I L L E T

Thématique	Association	Le media	Page
Culture	<i>SOS Culture Bab El oued</i>	<i>El Watan</i>	5
Loisirs	• <i>Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA)</i>	<i>Bien Public</i>	7
	• <i>Scouts et guides de France (SGDF)</i>	<i>Romandie</i>	8
	• <i>SGDF</i>	<i>France 3</i>	9
Prévention/ Santé	• <i>Association Adem</i>	Quotidien d'Oran	11
	• <i>APCS</i>	Vitamine DZ	12
	• <i>APCS</i>	Liberté	13
	• <i>SDH-Bel horizon-Fard-Smile-Aniss-ECA</i>	El Watan	14/15
	• <i>Joussour/ NADA</i>	Expression	17/18
	• <i>Aniss</i>	Seybouse	
Solidarité	- <i>NADA</i>	Liberté	19
		TSA	20
Témoignages	- <i>Ciddef</i>	Liberté	24/25

PROGRAMME CONCERTS PLURI-ACTEURS ALGERIE

CULTURE

Instantané : SOS Bab El Oued, un exutoire pour les jeunes

M. Tchoubane

Ayant vu le jour en 1997, l'association SOS Bab El Oued tente, avec les moyens dont elle dispose, d'être utile à la cité de Bab El Oued, et ce, en arrachant la frange juvénile de la léthargie dans laquelle elle se morfond. Depuis, elle œuvre, grâce à une «poignée» de volontaires, à créer un espace d'expression aux jeunes en les initiant aux activités artistiques : la musique, le théâtre et le court métrage. Dire que pour une aussi grande commune en termes d'habitants, Bab El Oued ne possède pas d'infrastructures culturelles de proximité à même de canaliser les énergies juvéniles, voire constituer une bouée de sauvetage pour certains enfants. A peine une ou deux salles permettant à quelques enfants de pratiquer quelques activités artistiques.

Pourtant, «les talents ne manquent pas, sauf qu'ils demeurent à l'état latent», dira Nacer Meghenni, président de l'association, soulignant que SOS Bab El Oued dérange certaines gens. «Nous sommes une structure qui se maintient grâce aussi aux projets d'écriture soumis dans le cadre du programme Meda.» L'opportunité de s'affirmer a été donnée donc, pour la première fois à un groupe de jeunes de Bab El Oued de porter leur étendard, à travers un projet euro-méditerranéen qui se résume dans un spectacle théâtral Ulysse à l'ombre de l'olivier. Une aventure artistique proposée par la compagnie Théâtre du bout du monde, à laquelle sont venues se greffer des troupes du bassin méditerranéen dont la troupe SOS Bab El Oued. Cette louable action de partenariat culturelle commune, née d'un projet de citoyenneté active et de proximité, a permis la rencontre des jeunes des pays des deux rives de la Méditerranée pour présenter une fresque sur les planches du théâtre des Amandiers à Nanterre et à la Maison des pratiques artistiques amateurs de Paris.

Le but est de «magnifier les richesses immatérielles propres à chaque pays en les plaçant au cœur des échanges interculturels». Aux côtés des créations grecque, tunisienne et française, huit jeunes comédiens de la cité populaire et peuplée de Bab El Oued se sont illustrés en interprétant une œuvre théâtrale Aich wa khali Nass teeche, mise en scène par Djamel Guermi dont les maîtres-mots du spectacle ont été le partage, le dialogue, la tolérance et la quête d'une nouvelle société. C'est une évidence de dire que «la culture ne s'hérite pas, elle se conquiert», pour reprendre la citation d'André Malraux. Il suffit juste de déceler et de valoriser les potentialités artistiques qui sommeillent chez l'enfant, notamment celui des cités plébéiennes.

PROGRAMME CONCERTS PLURI-ACTEURS ALGERIE

LOISIRS

LE BIEN PUBLIC

Vacances

Dijon : un séjour pour les jeunes du Sessad

Le 07/07/2012



Les jeunes durant leur séjour. Photo SDR

Le Services d'éducation et de soins spécialisés à domicile (Sessad) du Grand Dijon a offert la possibilité à des élèves avec troubles du comportement de passer un séjour d'une semaine dans les calanques de la cité phocéenne. C'est donc dans le centre national UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air) de plongée, à quelques kilomètres de Marseille, que les enfants ont mis en pratique leur préparation, en réalisant un baptême de plongée en mer et en escaladant les bordures maritimes. Ces activités sportives exigeantes, qui réclament concentration et engagement, ont permis, grâce à l'encadrement de toute l'équipe éducative du Sessad, de travailler, avec ces enfants en manque de repères, les enjeux de la persévérance dans l'effort, du respect des règles et de la solidarité dans la difficulté. Les enfants sont repartis avec un peu de sable dans les valises et du soleil plein les yeux pour les aider à continuer d'avancer sur le chemin de la réussite personnelle et scolaire.

Les Scouts de France affichent leur essor lors d'un camp géant dans les Yvelines

JAMBVILLE (Yvelines) - Les Scouts et Guides de France (SGDF) n'avaient plus connu de rassemblement de cette ampleur depuis 15 ans: 18.000 jeunes sont réunis jusqu'à mardi au château de Jambville (Yvelines) pour un camp géant qui marque le renouveau du mouvement catholique, en plein essor. Les chiffres du Jamboree, rassemblement annuel organisé par les Scouts de France dans cette propriété de 52 hectares sur les buttes céréalières du Vexin, impressionnent. 3.500 tentes ont été plantées entre les châtaigniers et les chênes et 270.000 repas sont prévus sur quatre jours pour les 15.000 enfants de 11 à 14 ans auxquels est destiné l'événement, encadrés par 3.000 jeunes bénévoles. Ce sont des chiffres exceptionnels. La dernière fois qu'on a eu autant de monde, c'était en 1997, reconnaît Anne-Claire Huet, la directrice du rassemblement. Les pelouses qui entourent le château du XVIIe siècle ont été transformées en un terrain de jeu géant, recouvertes de jeunes scouts en chemise bleu, foulard autour du cou. Ils alternent compétitions sportives et rencontres avec des témoins, chercheurs d'or au Canada ou baroudeurs de retour d'Amérique du Sud. Les matinées sont occupées par des jeux de piste à 5.000 participants, les soirées par des veillées sous les étoiles avec les 18.000 jeunes présents, qui ont également suivi une messe tous ensemble. Ce qu'ils viennent chercher? De l'esprit d'équipe, de la solidarité, de l'entraide, répond Gauthier, un Girondin de 12 ans. Et aussi l'autonomie offerte: On se sent livrés à nous-mêmes, fanfaronne Jules, 12 ans, entre les tentes sur lesquelles sèchent les matelas en mousse, après les orages de la veille.

Plus loin, sur la pelouse, des chefs, les jeunes bénévoles chargés de l'encadrement reconnaissent observer de plus en plus d'affluence dans les groupes de scouts. On met des scouts sur liste d'attente parce qu'on n'a pas assez de chefs, rapporte Augustin Bardet, 21 ans, de Mâcon. Pourquoi? C'est bénévole... poursuit le jeune homme. Mais c'est chouette, super valorisant, complète à ses côtés Clément Imeneuraet, 28 ans. De fait, le mouvement scout se porte bien. Depuis 2007, les SGDF ont enregistré un bond de près de 10% de leurs effectifs, qui s'élèvent aujourd'hui à plus de 67.000 adhérents. On n'a jamais eu autant de demandes de parents auxquelles on ne peut pas répondre faute de bénévoles, reconnaît Philippe Bancon, délégué général des SGDF. Dans son groupe des Yvelines, Quentin Chaix, chef de 22 ans, a vu le nombre de jeunes passer de 90 à 110 en trois ans. Il y a une vraie vague, l'enjeu, c'est de les garder, constate le bénévole, qui voit une vraie dynamique depuis le centenaire du scoutisme en 2007. Le mouvement avait été créé par Lord Robert Baden-Powell en 1907. En Seine-Saint-Denis, département francilien très populaire et à la population très jeune, les effectifs ont même bondi de 20% en cinq ans pour le mouvement, ouvert aux non-catholiques. Cet essor correspond à un retour en grâce après une période difficile à la fin des années 1990, marquée par de retentissantes affaires de pédophilie et le drame de l'abbé Cottard, condamné pour la mort de quatre scouts en 1998 au large de Perros-Guirec. Mais il y a aussi un vrai tournant dans les attentes des familles, estime Philippe Bancon, soulignant l'angoisse des parents qui se rendent compte que l'école ne peut pas tout. Les parents ne laissent plus les enfants jouer dans la rue. Le scoutisme représente un espace sécurisé, mais qui pourtant apprend ce qui ne s'apprend pas à l'école, ajoute-t-il.

29/07/2012

Plus de 18.000 scouts réunis pour un "Jamboree" géant à Jambville (Yvelines) qui marque le renouveau du mouvement catholique

Par Frédéric Askienazy

Les scouts et Guides de France (SGDF) n'avaient plus connu de rassemblement de cette ampleur depuis 15 ans: 18.000 jeunes sont réunis jusqu'à mardi au château de Jambville (Yvelines) pour un camp géant qui marque le renouveau du mouvement catholique.



©

Les chiffres du "Jamboree", le rassemblement annuel organisé par les Scouts de France 3500 tentes, 270.000 repas. Les chiffres du Jamboree, le rassemblement annuel organisé dans le Vexin sont impressionnants. Il est vrai qu'avec 15.000 enfants de 11 à 14 ans et 3000 jeunes bénévoles destinés à l'encadrement, la logistique doit suivre."Ce sont des chiffres exceptionnels. La dernière fois qu'on a eu autant de monde, c'était en 1997" précise Anne-Claire Huet la directrice du rassemblement

Les pelouses qui entourent le château du XVII^{ème} siècle ont été transformées en un terrain de jeu géant recouvertes de jeunes scouts en chemise bleu, foulard autour du cou. Les matinées sont occupées par des jeux de pistes, les soirées par des veillées précédées d'une messe.

Des listes d'attente pour s'inscrire chez les scouts

Après une période difficile à la fin des années 90, le scoutisme connaît aujourd'hui un nouvel essor. "Il y a un vrai tournant dans l'attente des familles" estime Philippe Bancon, délégué général des SGDF, soulignant "l'angoisse des parents qui se rendent compte que l'école ne peut pas tout. Les parents ne laissent plus les enfants jouer dans la rue. Le scoutisme représente un espace sécurisé qui apprend ce qu'on n'apprend pas à l'école" Les jeunes bénévoles chargés de l'encadrement reconnaissent eux aussi observé de plus en plus d'affluence dans les groupes de scouts. Depuis 2007, les SGDF ont ainsi enregistré un bond de près de 10% de leurs effectifs qui s'élèvent aujourd'hui à plus de 67.000. Seul problème, le nombre de bénévoles chargés de l'encadrement ne suit pas et "jamais on n'a eu autant de demandes de parents auxquelles on ne peut pas répondre, faute de bénévoles" La rançon du succès pour le mouvement créé par Baden-Powell en 1997.

PROGRAMME CONCERTE PLURI-ACTEURS ALGERIE

Prévention / Santé

L'appel de l'association des myopathes

Par A. M.

En collaboration avec le CHU de Constantine, le programme concerté pluri-acteurs «Joussour», ainsi que Handicap International, l'association Défi et Espoir contre la myopathie (ADEM) a organisé, hier, au palais de la culture Malek Haddad, le séminaire de clôture du projet intitulé «Appui et amélioration de la prise en charge des enfants et jeunes myopathes sur les problèmes respiratoires». En présentant au début de la séance une communication sur les résultats obtenus et les difficultés rencontrées lors de la réalisation de ce projet, le président de l'ADEM, M. Ahmed Bouchelloukh, a annoncé d'abord les aspects positifs résidant dans l'achat effectué en Algérie, grâce au programme concerté pluri-acteurs, de 40 aspirateurs de mucosité (appareils servant à aspirer les sécrétions) destinés aux familles des myopathes et l'achat de 40 ballons insufflateurs ainsi que de 2 relaxateurs de pression.

«L'autre résultat positif que nous avons obtenu dans le cadre de ce projet, a ajouté le président de l'ADEM, est celui d'avoir bénéficié d'une formation de 8 jours en France et avoir réalisé un film documentaire sur le vécu quotidien d'un myopathe et sur l'historique de notre association». Au rayon des difficultés, M. Bouchelloukh a exprimé le regret de son association de n'avoir pas pu réaliser à 100% le programme prévu dans le projet et ce, faute de disposer d'un local pour mener les activités. Et ainsi, certaines de ces activités n'ont pu être lancées, comme par exemple le «groupe de paroles», activité faite avec la participation des familles et des malades, comme le fait de n'avoir pas pu distribuer les quarante kits prévus dans le projet parce que certains professionnels ont abandonné le programme au milieu du gué.

A noter la forte participation à cette journée des professionnels et des malades, notamment les professionnels de l'association française contre la myopathie et ceux du CHU de Garches de Paris qui ont fait des communications sur la prise en charge respiratoire d'une manière générale et spécifiquement à domicile.

En terminant, les responsables de l'ADEM ont lancé un appel au wali et au maire de Constantine pour l'attribution d'un local insistant à dire que celui-ci est devenu essentiel pour le développement des activités de l'association.



Le 02/07/2012

« Parler de la spécificité de l'Algérie en matière de lutte contre le sida et s'inscrire dans la perspective de la fin de l'épidémie » sont à l'ordre du jour des premières assises organisées à Oran, entre les 2 et 6 juillet, par l'association de protection contre le sida «Hak El wikaya». Cette rencontre qui verra la participation de partenaires étrangers (tunisiens, marocains et français), représentants d'associations de lutte contre le sida, des membres de l'APCS, des bénévoles, des éducateurs, des représentants du centre de dépistage volontaire (CDV), des sages-femmes, des avocats et des religieux, a été initiée avec le soutien de l'association AIDES France qui appuie depuis plusieurs années l'APCS dans le développement de ses actions et de la vie associative. «Définir un socle commun, mieux nous connaître pour renforcer l'adhésion à un projet commun et la cohésion entre les membres de l'association, défendre des valeurs fortes, valoriser les membres de l'association et leurs actions, mobiliser de nouveau les membres actuels et les plus anciens de l'association», tels sont les objectifs principaux qui sont visés à travers l'organisation de ces assises. Au programme de cette rencontre, plusieurs communications, présentées par des intervenants étrangers et algériens. «Comment s'est développée financièrement l'APCS depuis sa création' Avec quels financeurs' Pour quels projets '», «Contexte mondial des financements de la lutte contre le sida et de l'accès universel aux traitements», «La prévention combinée», «Les vulnérabilités au VIH/sida. Comment sont-elles prises en compte dans la lutte contre le sida' Et à l'APCS '», «L'expérience de l'ALCS (Maroc) avec les Usagers de drogues (UD)», «Quels autres groupes vulnérables l'APCS peut-elle mobiliser' Comment y parvenir '» Et enfin «L'expérience de l'ATL (Tunisie)», sont les thèmes qui seront débattus, lors de ces assises en plus des ateliers qui seront également programmés.

Premières assises associatives de l'APCS à Oran

Le long chemin pour lutter contre le sida et les tabous

Par : D. LOUKIL

Du 2 au 6 juillet, se sont tenues à Oran les premières assises nationales de l'Association de protection contre le sida (APCS), qui vient ainsi marquer le parcours de tous ceux et celles qui se mobilisent, depuis des années, pour mettre fin aux tabous et endiguer les contaminations du VIH en Algérie.

En plus de vouloir ainsi renforcer les liens entre tous les membres de l'association, à savoir les bénévoles, les professionnels de la santé, les sidéens, les homosexuels et les professionnelles du sexe, ces assises devraient permettre de trouver le socle commun et admis par tous pour tracer la poursuite du travail et du combat dans la lutte contre le sida dans notre pays. Incontestablement, pour la vie de cette association, créée en 1990, un pas important a été franchi en 2010 avec l'implication des malades, leur rassemblement de protestation pour dénoncer les pénuries récurrentes d'antirétroviraux et les deux plaintes qui s'ensuivront pour non-assistance à personnes en danger. Une étape soulignée également par Sandra Giraudeau, responsable des programmes internationaux d'Aides France, qui accompagne par son expérience la tenue de ces assises, mais également le mouvement associatif en Afrique du Nord et sur le reste du continent pour "la mise en place de centre de prise en charge du VIH, l'accès au traitement, le renforcement des structures associatives".

Sandra Giraudeau, sollicitée par Liberté, déclare : "Nous accompagnons depuis les années 90 l'APCS, comme nous le faisons aussi au Maroc et en Tunisie. Il est vrai qu'ici il y a moins de pratique démocratique associative, les associations au Maroc et en Tunisie sont plus anciennes et ont plus d'expérience, mais il y a une évolution certaine." Au travers d'ateliers, tous les membres de l'association échangent autour des principes démocratiques indispensables dans tout mouvement l'acceptation de l'autre, son droit au respect à la prise en charge, l'accompagnement et par-dessus tout permettre aux personnes concernées par le VIH d'exprimer leurs besoins. à noter la participation aux assises d'imams et de représentants d'associations tunisiennes et marocaines.

D. L

Santé : les associations en rangs serrés contre le sida

Atiqa Belhacene



Une action de sensibilisation a été menée hier. Les associations comptent créer un réseau national de lutte contre le SIDA.

La place du Square Port Saïd (Front de mer) a accueilli, samedi, des stands de sensibilisation et de prévention contre le sida. Soutenue par l'APC d'Oran, l'initiative a été entreprise par l'Association du planning familial (APF) et portée par des associations locales (collectif des associations d'Oran : Afepec, Bel Horizon, Souk d'Oran, Smile, Fard, Sdh) et des associations nationales telles que Anis d'Annaba et l'Etoile Culturelle d'Akbou. Plus tôt dans la journée, une réunion des partenaires a eu lieu au siège de l'association Bel Horizon pour discuter des stratégies et des projets à venir. «Nous souhaitons aboutir à la création d'un réseau national spécialisé dans la lutte contre le sida par des actions collectives, et nous pensons que seule une dynamique d'interactivité dans le milieu associatif algérien pourrait nous conduire à cela», explique Riad Kheddami, le coordinateur de l'événement. C'est aussi l'occasion de faire le bilan et la capitalisation du «mouvement» de la lutte contre la maladie : «Les tabous tombent et plus rapidement qu'on ne l'espérait. Aujourd'hui, les gens viennent à nous et saluent notre travail de proximité. Beaucoup de jeunes s'engagent à nos côtés», reprend-il. Distribution de tracts et de manuels de poche sur les modes de transmission, de protection et sur le dépistage ; présentations théâtrales et dialogue avec les passants, l'activité visait aussi à «fêter autrement le cinquantenaire de l'indépendance nationale en mettant la lumière sur les véritables problématiques et les défis auxquels doit faire face l'Etat algérien. La prise en charge des malades et l'accès aux soins sont aujourd'hui au centre des préoccupations du citoyen». L'événement, organisé en plein mois de juin, vise aussi à sortir la lutte contre le sida de l'événementiel concentré sur le mois de décembre et de rappeler l'importance de la question au plan national et international et la nécessité, donc, d'un travail continu et d'une vision stratégique. Le débat était aussi à la transformation des modes classiques de la prévention et à l'innovation dans la formation des éducateurs par le renforcement de leurs capacités en communication externe et la transmission par pairs. L'événement, porté par des associations aux lignes directrices différentes, a été aussi l'occasion de transcender la rigidité des limites dans la lutte contre le sida et de tisser le lien avec d'autres pôles de la lutte citoyenne à l'instar de la lutte pour les droits des femmes, représentée dans l'événement par les associations Afepec (Association féministe pour l'épanouissement de la personne et l'exercice de la citoyenneté) et l'association Fard (Femmes algériennes revendiquant leurs droits)

Lundi 16 Juillet 2012

TAZMALT

Un réseau contre la drogue est né

Par Arezki SLIMANI

Saison propice à tous les excès, l'été est source d'inquiétude pour de nombreux acteurs sociaux qui multiplient des initiatives salutaires de sensibilisation et d'information à l'endroit de la frange de la société la plus exposée, en l'occurrence les jeunes. C'est le cas de l'association des activités de jeunes de Tazmalt, qui vient de lancer un projet de mise en réseau du mouvement associatif pour la lutte contre le phénomène de la drogue. Cette initiative est le fruit d'une collaboration avec le réseau Nada et s'inscrit dans le cadre du programme concerté pluri-Acteurs Algérie «Joussour». La première manifestation s'est articulée sur «la prévention contre le phénomène de la drogue». Les interventions ont toutes porté sur des thématiques liées à la prévention. Ce projet sera couronné par une expertise pour la rédaction de la charte et le règlement intérieur du réseau, une formation des animateurs de proximité et de prévention contre la drogue et bien d'autres activités comme des conférences, expositions, sorties pédagogiques, tournois sportifs, etc.

Dr. Bettache Reda : « En prison les risques du SIDA, Tuberculose et Hépatite sont très forts »

Écrit par R. C

Les différentes formes de violation de droits des personnes vivant avec le VIH/sida ou celles issues des groupes les plus exposés à cette maladie ne sont pas imputables seulement à la non application des règles de droit consacrées dans les différents textes. Parfois, ceux sont ces règles de droits contenues dans notre législation qui posent justement problème ».

C'est là une des conclusions de l'étude intitulée : « Impact des cadres juridiques et législatifs sur l'accès des groupes les plus exposés au VIH/Sida aux services de Santé en Algérie ». L'étude, conduite par le collectif juridique de l'Association AnisS de Lutte Contre les IST/Sida et de Promotion de la Santé avec le soutien de l'Organisation Internationale sur le Droit du Développement (IDLO) a été enrichie, lors d'une consultation nationale tenue au mois de Mai à Annaba, par les différents acteurs de la société civile Algérienne œuvrant dans la thématique. Elle avait pour objectif de compiler l'ensemble des textes juridiques et législatifs Algériens ayant un lien avec l'accès des populations à comportements à risque (Usagers de drogues, travailleuses du sexe, hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, détenus) aux services de Santé appropriés. Ultérieurement, il a été procédé à l'analyse de l'impact effectif de chacun de ces textes sur le droit d'accès des groupes cités aux différents services de santé. La publication de l'étude coïncide également avec la présentation, le 9 juillet 2012 au siège des Nations Unies à New York, du rapport phare de la Commission mondiale sur le VIH et le droit qui dénonce l'impact néfaste qu'ont certaines lois punitives sur les droits de l'homme et la riposte au VIH et formule des recommandations audacieuses pour y remédier.

L'étude renforce d'abord un constat déjà formulé lors de rapports précédents ayant fait état de nombreux textes de lois consacrant les droits des personnes vivant avec le VIH ou issues des groupes exposés mais qui ne sont pas forcément appliqués du fait du poids de la stigmatisation, de l'ignorance et de la peur. Un état de fait qui constitue un obstacle à l'accès de ces personnes à une prise en charge sanitaire de qualité « Nous avons souvent fait état des séropositifs auxquels des personnels médicaux refusent les soins malgré les dispositions de la loi sanitaire et les différentes circulaires ministérielles » déclare Maître Zine El Abidine AYAD du collectif juridique d'AnisS.

Aussi, en raison de comportements individuels stigmatisant ou de déficits en formation juridique, on poursuit des individus pour consommation de drogue au seul motif de possession d'une seringue ou d'un comprimé vitaminé et des femmes sont arrêtées pour prostitution au seul motif de possession de préservatifs, outil de prévention pourtant universellement admis. Ce délit de faciès constitue un obstacle supplémentaire entre ces populations exposés et les différents services de santé et de prévention favorisant par conséquent indirectement la propagation de l'épidémie du sida « les violations ne se limitent donc pas aux droits consacrés des malades aux soins mais s'étendent aux droits des populations exposés à la prévention, pourtant consacrés eux aussi. A quoi bon faire

la promotion de la prévention sexuelle par exemple si un préservatif risque de mener en prison ? » ajoute un autre membre du collectif juridique. Mais le principal mérite de l'étude est de mettre le doigt sur les dispositions répressives de certaines lois à l'exemple de celle à l'intitulé évocateur de « Loi de Prévention de la drogue et de répression de son usage et de son commerce » où la confusion est maintenue entre commerçant et consommateurs.

Selon Dr. Réda Ketache, Chargé à AnisS de la réduction des risque auprès des Usagers de Drogue : « Il arrive qu'un consommateur, supposé être considéré comme malade et non criminel, soit condamné pour de lourdes peines réservées aux commerçants et ce pour la simple détention de quelques comprimés de psychotropes à usage personnel. Il risque même la privation des droits familiaux. La prison est elle la meilleure solution pour prendre en charge les dépendances ? Les évidences scientifiques prouvent le contraire » D'autre part, une disposition de la loi sur la santé pénitentiaire évoquant la soumission du détenu à tout examen médical jugé nécessaire est également dénoncée. Les rédacteurs de l'étude, même s'ils comprennent l'utilité d'une telle disposition, craignent les possibles dérives de son usage notamment en matière du recours au test de dépistage du VIH universellement consentant et volontaire.

De telles dispositions de lois font tomber les personnes exposées au VIH dans la clandestinité et elles se retrouvent en marge de la société, loin des services de santé et de lutte contre le VIH. Par ailleurs, en cas de condamnation et d'incarcération, le risque qu'ils contractent le VIH, la tuberculose ou l'hépatite C est plus élevé, le milieu pénitentiaire y étant plus exposé de par le monde. Un cercle vicieux s'installe. Pour Scander Soufi, Président d'AnisS : « la stigmatisation, la discrimination et les approches juridiques répressives constituent des obstacles à la riposte au VIH. Elles accroissent la vulnérabilité au VIH, en particulier au sein des populations les plus exposées au risque d'infection, et rendent difficile l'accès aux services de prévention, de traitement, de soins et d'appui en matière de VIH pour les individus et les communautés, il est important d'aller dans certaines situations vers des dispositions juridiques moins répressives ou punitives et plus efficaces basées sur les preuves scientifiques avérées, il y va de la préservation de la dignité humaine et de la santé publique

PROGRAMME CONCERTS PLURI-ACTEURS ALGERIE

Solidarité

**Elles se sont réunies avant-hier à Alger
Des associations au secours des réfugiés syriens**

Par : Hattou Hanafi

Cette réunion a été à l'origine de la mise en place d'une stratégie de partenariat et de coordination avec les institutions étatiques, pour préparer et réunir les conditions devant assurer la situation sanitaire et d'hébergement des réfugiés, notamment des femmes et des enfants. Des Syriens d'Alep ou d'autres provinces du pays de Cham, fuyant un conflit armé, continuent à affluer, ces derniers jours, vers l'Algérie. Ils sont venus chercher refuge en Algérie. À défaut de trouver une place dans un hôtel, ils ont élu domicile à la belle étoile sur les placettes publiques. Leur situation dramatique et leur détresse n'ont pas laissé indifférents nos concitoyens qui n'ont pas tardé à réagir positivement à leur malheur. Des chaînes de solidarité ont pris forme dans plusieurs régions du pays, d'une manière directe ou via la société civile algérienne. D'ailleurs, la situation des réfugiés syriens, qui commençaient à arriver à Alger depuis au moins une vingtaine de jours, a fait l'objet d'une réunion de travail et de coordination au niveau du siège du réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant, Nada. Cette rencontre, qui a planché sur les modalités de prise en charge des Syriens, a regroupé des représentants des associations Touiza, Star Jeunesse, Nass El-Khir, les Scouts musulmans algériens, le réseau Nada ainsi que le délégué du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés et le conseil italien des réfugiés. Ces derniers, après échange de points de vue, ont convenu d'agir en urgence pour soutenir et venir en aide à cette catégorie de réfugiés en ce mois de Ramadhan. Ces intervenants de la société civile algérienne ont insisté pour mettre en place, dans les meilleurs délais, un organe de coordination de nature à participer à la prise en charge de ces réfugiés en Algérie.

Selon M. Abderahmane Arar, président du réseau Nada, cette réunion a permis de recenser et de connaître les expériences et les moyens des uns et des autres pour venir en aide à ces Syriens. "L'heure est, à présent, à l'organisation de la solidarité pour accueillir et organiser l'hébergement de ces familles syriennes. Et, surtout, il est question de faire face en urgence à leurs besoins vitaux", a indiqué M. Arar, qui n'a pas manqué d'ajouter qu'un plan de coopération a été dégagé entre les intervenants de la société civile et ce, pour mieux gérer les priorités enregistrées selon les domaines d'intervention des associations. Selon notre source, cette réunion a été également à l'origine de la mise en place d'une stratégie de partenariat et de coordination avec les institutions étatiques, pour préparer et réunir les conditions devant assurer la situation sanitaire et d'hébergement des réfugiés, notamment des femmes et des enfants.

À ce titre, le président de Nada a souligné qu'il est d'ores et déjà important de préparer la scolarisation des enfants syriens, si bien que ces derniers disposent d'un droit de séjour de 90 jours en Algérie. Aussi, les représentants de la société civile ont saisi l'opportunité de la présence du délégué du HCR à la réunion, pour mettre en place un programme de partenariat avec cette organisation onusienne, et ce, pour la réalisation d'un état des lieux et le recensement des réfugiés syriens en Algérie. Jusque- là, ces Syriens fuyant le régime de Bachar Al-Assad sont installés dans plusieurs wilayas du pays, à Tiaret, Sétif, Oran, Djelfa, Alger... En attendant l'organisation de cette solidarité, nombreux sont ceux qui rodent aux abords des mosquées et autres lieux publics où ils ont trouvé des âmes charitables pour leur venir en aide.



Une ONG tente de venir en aide aux Syriens réfugiés en Algérie

Hadjer Guenanf

Des organisations des droits de la femme et de l'enfant commencent à s'intéresser à la situation des réfugiés syriens en Algérie. « On a fait des visites sur le terrain, hier et aujourd'hui, pour prendre contact avec eux », indique, ce jeudi 26 juillet, Abderrahmane Arar, président du réseau Nada pour la défense des droits de l'enfant.

« Nous avons constaté que des femmes, des personnes âgées et des enfants vivent dans la misère. Nous travaillons actuellement sur les démarches de prise en charge », ajoute-t-il. Abderrahmane Arar affirme que ces réfugiés ne seront pas abandonnés. « Des actions seront lancées d'ici quarante huit heures », rassure-t-il.

Le réseau Nada est en contact avec les représentants du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en Algérie et d'autres parties pour « déterminer l'axe d'intervention », précise encore notre interlocuteur.

Problème de statut

Abderrahmane Arar évoque le problème du statut des Syriens, qui ont fui la guerre chez eux et qui se retrouvent aujourd'hui en Algérie. « Ils nous disent qu'ils sont là en tant que touristes », explique-t-il. La plupart des Syriens interrogés – arrivés en Algérie depuis un mois et davantage pour certains – ne peuvent rester au-delà de trois mois, comme le prévoient les accords bilatéraux en matière de circulation des personnes. Le président du réseau Nada souligne également que les associations et les organisations travaillant sur la question des réfugiés de guerre sont peu nombreuses en Algérie.

PROGRAMME CONCERTS PLURI-ACTEURS ALGERIE

Témoignages et Interviews

Nadia Aït Zaï à "LIBERTÉ"

Un vent de liberté a soufflé en Juillet 1962"



Par : Hafida Ameyar

Dans cet entretien, la juriste et directrice du Centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme (Ciddef) plaide pour un état des lieux du mouvement associatif et de la situation générale qui prévaut dans le pays. À l'Indépendance, le 5 Juillet 1962, j'étais à Souk-Ahras. Nous habitions cette ville où mon père exerçait le métier d'instituteur. Nous habitions à la rue du Croissant, au début d'une jolie rue qui menait au quartier Tagtaguiya, au stade et au cimetière. Des images me reviennent de cette journée de liesse, de liberté, d'euphorie, pour avoir recouvré notre indépendance, pour avoir récupéré notre pays.

Des camions, remplis d'hommes et de femmes côte à côte, brandissant des drapeaux algériens, les femmes poussant des youyous, exprimant leur joie, leur fierté de voir une lutte aboutir, sillonnaient les rues de Souk-Ahras, et ce, pendant toute la journée. Le drapeau algérien flottait dans l'air, le drapeau que j'ai connu toute petite quand il a commencé à circuler en cachette, avant l'Indépendance, était devenu grand, immense, aux yeux de la petite fille que j'étais.

Cette image est gravée dans ma mémoire, elle revient toutes les fois que je pense à cette période et surtout elle s'oppose à une autre image que je garde enfouie dans mon subconscient. En effet, des images me reviennent, deux particulièrement... La première est que lorsque je sortais de la maison le matin pour aller à l'école, en face de notre maison je voyais des hommes alignés, visage contre le mur, tenus en joue par des militaires et je ne comprenais pas pourquoi, si ce n'est qu'une rafle s'est faite à ce moment. La seconde est plus forte. J'ai été terrorisée, à l'âge de 8 ans, par un militaire français. J'étais dans le jardin de nos voisins, la famille Gaffory, une famille corse, je regardais dans la rue par la balustrade de leur jardin et un militaire m'a fixée de ses yeux perçants. Son regard inquisiteur m'a terrorisée. Je me suis retirée et me suis rendue dans la cuisine, me cachant presque dans les jupons de Mme Gaffory. Le militaire est entré dans la cuisine demandant à la propriétaire des lieux qui j'étais. Elle a répondu que j'étais la fille des voisins. L'attitude hostile de ce militaire me hante encore aujourd'hui. C'est la première fois que j'en parle mais j'ai compris

bien plus tard combien il était important de disposer de son propre sort en tant que peuple et particulièrement en tant qu'individu. Un vent de liberté a soufflé en Juillet 1962. C'est l'âge de la maturité soutenu par les expériences.

Cinquante ans d'Indépendance, c'est court pour un pays qui a recouvré son Indépendance ; c'est court pour un pays qui s'est reconstruit à partir de politiques en faveur du peuple, à partir d'une idéologie socialiste, mais aussi et surtout à partir d'une compréhension des droits de l'Homme, donnant la priorité à la communauté plutôt qu'à l'individu... pour ensuite opérer un tournant libéral en 89 et donc opter pour les droits individuels, concrétisés par la signature des deux pactes de 1966, c'est-à-dire les droits socioéconomiques, mais surtout les droits civils et politiques. Cinquante ans après, c'est aussi l'opportunité de faire un état des lieux ou du moins de voir, en ce qui concerne le mouvement associatif, où nous en sommes aujourd'hui. Cinquante ans, c'est l'âge d'un homme et/ou d'une femme qui ont atteint l'âge de la maturité, après avoir traversé peut-être des turbulences dans leur vie, avant de se stabiliser, de mûrir, d'avoir de l'expérience... Les organisations de masse regroupant les catégories sociales ont bercé notre existence, jusqu'à un passé récent — 1989 — date de l'ouverture démocratique. Les femmes, les travailleurs, les paysans, les jeunes étaient regroupés dans ces organisations de masse, appendices du parti unique, agissant dans le cadre d'une politique collective. Il ne fallait pas avoir d'opinion différente de l'opinion dominante sous peine d'exclusion pour certains ; pour d'autres, ce fut un refus total de cette forme d'organisation qui, pourtant, a, à son palmarès, un bilan pas du tout négatif... Des organisations de masse traversées par des courants politiques différents.

Un autre vent de liberté a soufflé de nouveau en 1989, laissant place à une autre forme de gouvernance et d'organisation de la société civile, concrétisant ainsi la liberté d'association, un des droits inscrits dans la déclaration universelle des droits de l'Homme. L'Algérie s'est engagée à respecter les droits individuels acquis à la faveur du tournant libéral et consacrés dans la Constitution de 1989, réaffirmés par les suivantes.

Liberté d'association, la loi de 1989 permettait la création d'associations sur simple déclaration, mais la procédure administrative l'emportant, cette dernière a introduit l'agrément comme justificatif du regroupement de citoyens désireux de s'organiser autour d'un objectif choisi. Le premier acte de citoyen libre, actif voulant participer à la vie de sa cité. Le premier obstacle auquel vont se confronter beaucoup d'associations, c'est la délivrance de ce document, pour réaliser leurs activités. Si au début de 1989, l'agrément était délivré facilement, depuis quelques années, ce sésame se fait désirer, sans raison aucune pour certaines associations. Comment l'administration doit-elle se départir de cette méfiance à l'égard du mouvement associatif qui est complémentaire de l'activité de l'État ? C'est sur le terrain de l'activité que l'on doit juger les membres de l'association. La liberté d'association a été quelque peu mise à mal...

Quant à la nouvelle loi sur les associations, votée à la faveur des réformes politiques initiées par le président de la République, elle peut être lue comme une volonté de réorganiser le champ associatif. Mais, il est dommage que les institutions algériennes ne fassent pas confiance aux citoyens que nous sommes, aux citoyens libres que nous voulons être, pour faciliter les démarches de création d'association au lieu d'en faire un parcours du combattant. La confiance entre citoyen et administration sur ce sujet doit être réinstaurée, pour avancer dans la prise en charge d'objectifs pouvant rendre service aux uns et aux autres. Chaque Algérien pose une pierre à l'édifice et à la construction de notre pays en toute liberté. Liberté si chèrement acquise. Respectons-la et préservons-la...

PROGRAMME CONCERTS PLURI-ACTEURS ALGERIE

REVUE DE PRESSE AOUT 2012

S O M M A I R E

Thématique	Association	Le media	Page
Culture	- <i>SOS Culture Bab El oued</i>	<i>Le Soir d'Algerie</i>	28
	- <i>Santé Sidi El Houari</i>	<i>-El Watan</i>	29-30
		<i>-Matin DZ</i>	31
	- <i>Petit lecteur</i>	APS	32
Condition Féminine	<i>Ciddef / Sarp</i>	<i>El Watan</i>	34-35
		<i>Midi Libre</i>	36-37
Portrait	<i>Anej</i>	<i>El Mihwar</i>	39-40
Solidarité	NADA	<i>Dépêche de Kabylie</i>	42

PROGRAMME CONCERTS PLURI-ACTEURS ALGERIE

CULTURE



Par Kader Bakou

Vis et laisse les gens vivre est le titre de la pièce présentée dernièrement par l'association SOS Culture Bab-El-Oued dans les villes françaises de Nanterre et Paris. Ces spectacles entrent dans le cadre du projet théâtral euro-méditerranéen intitulé Ulysse à l'ombre de l'olivier. Proposé par la compagnie le Théâtre du bout du monde (Nanterre, France), ce projet artistique a vu l'adhésion d'autres troupes et compagnies théâtrales de pays du bassin méditerranéen, dont l'Algérie, la Tunisie et la Grèce. L'idée est de montrer les richesses immatérielles propres à chaque pays, en les plaçant au cœur des échanges interculturels. Ainsi, huit jeunes comédiens de l'association SOS Culture Bab-El-Oued ont joué la pièce Ich we khelli ennas teiche (Vis et laisse les gens vivre), mise en scène par Djamel Guerni, sur les planches du théâtre des Amandiers à Nanterre et à la Maison des pratiques artistiques amateurs de Paris. Le spectacle délivre des messages de dialogue entre les peuples, de partage et de tolérance. Il se veut aussi une quête d'une société humaine nouvelle. Le titre de la pièce est certainement son meilleur message

Sidi el-Houari : la littérature arabe à l'honneur

Amira Yahiouche

C'est au fin fond du quartier populaire de Sidi El-Houari, au siège de l'association «Santé Sid el-Houari (SDH) qu'une trentaine d'amoureux de la littérature arabe se sont réunis la nuit de ce vendredi.

Pour sa cinquième édition, le café littéraire, organisé par l'association «Les Nomades Algériens» avec la collaboration de l'association SDH, aura la particularité de mettre un coup de projecteur sur la langue arabe qui a été omise durant les rencontres précédentes, pour s'adonner au plaisir du «Ghazel», dans la littérature arabe. Après la délicate lecture d'une kacida d'Ibn El Tamem, faite par Hayat Remmache, sur un fond de oud interprété par Younès Bahri, dans le chimérique décor des bains turcs à la lueur des bougies et au sol vêtu de tapis, les deux hôtes s'exprimeront tour à tour pour présenter ce luxurieux mode de poésie. «Beaucoup sont venus nous demander, avant de débiter la soirée, ce qu'est «El Ghazel».

Voilà un style bien inconnu de la plupart pour la richesse littéraire qu'il renferme. C'est un poème de nature descriptive dont usaient les amoureux les plus avides pour louer les vertus de leur bien-aimée». Cette soirée aura compté parmi ses participants des professeurs et poètes dans la langue arabe, Hakiki, Oukacha, Abbès Benmessaoud qui est aussi une figure du théâtre classique. Ce dernier affirmera que «El Ghazel de la période préislamique tribale, qui décrivait aisément l'intimité des femmes, a été éduqué mais pas jusqu'à être supprimé car l'amour est un don de Dieu et fait partie intégrante de l'homme et de plus, un poète ne peut cesser de créer. La poésie en elle-même était très appréciée du Prophète».

Pour appuyer ce point, il mentionnera le poème de Ka'b Ibn Zohair, qui fut un ardent héritier du style poétique d'avant l'Islam et un farouche repent, qu'il a écrit à l'égard du Prophète Mohamed, «Banat Souad» qui décrit un amour, un poème d'amour et de rédemption qui sera longtemps cité en exemple. Les hommes de lettres présents ont gratifié l'assistance de leurs poèmes préférés et de leurs écrits les plus beaux. M.Hakiki récitera avec une voix frémissante remplie d'émoi un «Ghazel» pour sa compagne, sa femme. Après plusieurs lectures des auteurs Kays Ibn Dorayh, Khalifa El Oumaoui, Nizar El Kabani faites par les invités et leurs hôtes, une personne de l'audience soulèvera une question : «Pourquoi n'existe-t-il pas des poétesses qui pratiquent «El Ghazel» ? M.Hakiki dira que «la femme est un être réservé, de sorte que même les poétesses n'exprimaient leurs écrits d'amour que dans l'intimité d'une confidence».

Il est utile de rappeler que l'amour pratiqué par l'homme est déjà mal vu. Qu'en serait-il alors si la femme le criait haut et fort ? A cet effet, une personne rappellera les paroles du grand muphti syrien, Ahmed Hassoun : «L'amour est l'ultime chose grâce à laquelle l'homme peut se rapprocher de Dieu», qui ont créé une polémique auprès des fidèles ecclésiastiques. Après avoir parlé de l'époque de la «Jahiliya», de l'Islam et de l'Andalousie, il était temps d'aborder l'oubli du «Ghazel» à notre époque.

Le Dr Bereksi, quant à lui, pense que «maintenant l'amour est plus accessible, les jeunes se rencontrent et échangent, ce qui rend cette expression de l'amour plus qu'évidente, mais il n'en est rien». Un jeune y répondra : «C'est cet échange exagéré et l'accessibilité de la femme qui a effacé l'amour fort et puissant qui faisait couler l'encre des poètes». C'est une soirée intime riche en poésie que les nomades ont organisée avec brio, en offrant de la jouissance à l'esprit sans oublier les papilles avec des tournées de thé et chamiya. Un moment qui a permis à tous, experts et amateurs, arabisants et francophones, d'échanger leurs avis et leurs sentiments dans une grande promiscuité et une totale sincérité.

Oran : les Nomades Algériens organisent un café littéraire autour du ghazel

La 5ème édition du Café littéraire de l'association Les Nomades Algériens aura lieu vendredi 10 août 2012, en collaboration avec l'association Santé Sidi El Houari (SDH), aux Bains turcs (Sid-El-Houari, local de SDH).



Cette fois-ci, les Nomades Algériens ont tenu à mettre l'accent sur la beauté de la langue arabe, partie non négligeable de notre identité. "*El Ghazel dans la littérature arabe*" sera le thème abordé. Pourquoi El Ghazel ? Simplement par ce qu'il s'agit-là d'un sujet reflétant idéalement la beauté de la langue et que bon nombre de poètes, d'écrivains et de chouyoukhs s'y sont exprimés avec des approches complètement différentes.

Et pour rester dans l'esprit traditionnel qui accompagne le mois de ramadan, nous invitons chaque participant à porter un objet traditionnel : un bijou, un vêtement, un cheche, une chachia, ou autre. Surprenez-nous !

Les personnes présentes sont aussi cordialement invitées à nous lire leurs essais ou des extraits de livres. Discussion, Musique et chamiâ sont au programme, alors ne ratez pas !

Théâtre d'Oran : "El-assad oua el-hattaba" régale les enfants



ORAN - Une représentation de la pièce pour enfants "El-assad oua el-hattaba" a été donnée lundi sur les planches du Théâtre régional Abdelkader Alloula d'Oran (TRO), au grand bonheur des petits et des parents qui ont apprécié la programmation de cette affiche à l'occasion de l'Aïd El-Fitr.

Les petits, venus en nombre, ont été subjugués par ce spectacle qui les a plongés une heure durant dans le monde merveilleux des animaux à travers l'histoire d'une rencontre entre un lion et une bûcheronne en pleine jungle. "El-assad oua el-hattaba" suit le parcours d'un lion qui s'entête à voir à quoi ressemble l'être humain que toute la faune décrit comme plus fort que lui, jusqu'au jour où son chemin croise celui d'une petite bûcheronne. Ce conte pour enfants a été écrit par le dramaturge Mourad Senouci et mis en scène par le comédien Samir Bouanani qui signe par la même son premier essai dans le domaine de la réalisation. L'adaptation théâtrale de cette oeuvre publiée en 2003 aux éditions "Le petit lecteur" d'une association de promotion de la lecture enfantine, a également permis l'émergence de jeunes talents parmi les comédiens, les scénographes et musiciens des troupes locales.

"El-Assad oua el-hattaba" a été produite par le TRO en 2010 avec le soutien du ministère de la Culture visant à encourager l'adaptation d'œuvres de dramaturges algériens et du patrimoine littéraire universel. Ce conte a également inspiré en 2009 la réalisation du premier dessin animé de moyen-métrage par les studios de la station régionale d'Oran de la télévision algérienne.

Dans un entretien à l'APS en marge de ce spectacle, Mourad Senouci a fait part de son nouveau projet portant sur le montage d'un one man show qui sera, promet-il, encore plus hilarant que le précédent "Metzaouedj fi ota" (un époux en vacances). Produite par la compagnie théâtrale "Masrah Boutlélis", cette prochaine comédie, intitulée "Mme Adda", sera interprétée et mise en scène par Samir Bouanani qui joua l'époux en vacances. "Mme Adda" raconte les pérégrinations d'un jeune, nommé Adda, qui se retrouve coincé sur une île après le naufrage du bateau dans lequel il s'était clandestinement introduit pour rejoindre l'autre rive de la méditerranée. Sur cette île déserte, il rencontre une passagère rescapée qui n'est autre que la jolie actrice dont il était follement amoureux alors qu'il ne la jamais vue qu'à l'écran, a confié Mourad Senouci en annonçant que la présentation générale de cette nouvelle pièce est prévue en décembre prochain à Alger

PROGRAMME CONCERTS PLURI-ACTEURS ALGERIE

CONDITION FEMININE

Chérifa Bouatta et Nadia Aït Zaï reviennent sur le long combat des femmes

La saga des «Djamilate»

Par Mustapha Benfodil



Dans le cadre d'un cycle de conférences qu'il a lancé pour étoffer les soirées ramadanesques, l'Initiative pour la refondation démocratique (IRD), nouveau sigle politique qui entend investir le terrain en injectant de la pensée dans le débat public autour de questions sociétales lourdes, a consacré sa dernière thématique au combat des femmes.

C'était mardi dernier, peu après le sacre de Taoufik Makhoulfi aux JO de Londres. Sous le titre : «La conquête de l'égalité des droits : un combat permanent», les invitées du jour, Nadia Aït Zaï et Chérifa Bouatta, ont esquissé une belle rétrospective du mouvement féministe algérien.

Chérifa Bouatta, professeur de psychologie à l'université Alger 2 et vice-présidente de la Société algérienne de recherche en psychologie (SARP), a consacré son exposé aux associations féminines. Mme Bouatta indiquera à ce propos que durant les premières années de l'indépendance et jusqu'à quasiment octobre 1988, les femmes activistes eurent à fourbir leurs armes au sein des partis politiques en soulignant qu'il n'y avait pas encore d'associations autonomes dédiées exclusivement à la défense des droits des femmes. «Ces militantes étaient toutes rattachées à des partis politiques, notamment les partis de gauche et d'extrême gauche», dira la psychologue.

Mme Bouatta relève que la promulgation du fameux code de la famille en 1984 rencontrera une forte opposition de la part des militantes féministes qui y voient une loi «inique» confinant les femmes dans un statut de «citoyennes mineures». Chérifa Bouatta insistera sur la filiation évidente entre le mouvement des militantes «post-indépendance» et l'engagement de leurs aînées moudjahidate. «Ces femmes se réclamaient du combat des moudjahidate pour l'égalité des droits», appuie-t-elle. A la faveur du multipartisme instauré après les événements d'Octobre 1988, plusieurs associations de femmes vont émerger, poursuit la conférencière : l'Association pour la défense et la promotion des droits des femmes (ADPDF), l'Association

pour le triomphe des libertés démocratiques (AITDF) ou encore le Rassemblement algérien des femmes démocrates (RAFD) pour ne citer que celles-là.

La psychologue aborde ensuite l'épisode du FIS et sa réaction hautement misogyne au combat des femmes : « Nous étions traitées de 'moutabaridjate' (dévergondées), d'occidentalisées et d'aliénées. On voulait nous externaliser de notre pays. Nous étions présentées comme un corps étranger. » Evoquant les affres du terrorisme, elle dira : « Les femmes ont payé au prix fort la violence terroriste. On a violé les femmes pour faire mal aux hommes. C'est l'honneur des hommes qui est visé. » Tout en diagnostiquant une forme de castration.

Cela n'a pas empêché les associations féminines de poursuivre la lutte, insiste l'oratrice. Pour Chérifa Bouatta, il ne fait aucun doute que le combat citoyen des femmes et celui de Djamila Bouhired et de toutes les icônes de la guerre de Libération nationale ne font qu'un. « Nous sommes de cette tradition-là, de cette histoire-là. Notre filiation, c'est celle-là », martèle-t-elle.

Nadia Aït Zaï a pris le relais pour compléter ce tableau. Elle est avocate et enseignante à l'école de droit de Ben Aknoun. Elle dirige par ailleurs le Centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme. S'agissant du code de la famille, la juriste indiquera qu'une première mouture de ce code circulait déjà en 1980. « Elle était bien meilleure que celle de 1984, mais elle a été jetée dans les tiroirs », regrette-t-elle. Nadia Aït Zaï confirme, à la suite de Chérifa Bouatta, qu'au tout début du mouvement féministe algérien, la condition féminine était noyée dans les circonvolutions partisans. « A l'époque, l'idéologie partisane a pris le dessus sur la revendication égalitaire, car on avait en perspective la construction d'un projet de société », argue-t-elle, avant d'asséner : « On nous a menés en bateau ! »

Nadia Aït Zaï met l'accent sur les luttes des années 1990 en rappelant la fameuse campagne de signatures lancée par plusieurs associations féminines pour les droits des femmes dans la famille. Il aura tout de même fallu attendre 2005 pour voir enfin des amendements introduits dans le texte controversé. Ce dont se félicite la conférencière, en dépit des articles qu'il reste encore à abroger. « Pour moi, si le mouvement associatif a été la base de ces revendications et la source de ces modifications, il faut dire qu'il a manqué de stratégie et de construction idéologique propre quant aux droits des femmes », constate-t-elle. Et d'ajouter : « Il n'y a pas eu de vrai travail sur l'égalité en tant que concept. » Et de faire remarquer comment le législateur a assaisonné cette notion à la sauce traditionnelle « sous le prisme de la conformité à nos valeurs ». Chérifa Bouatta dira à ce propos avec une pointe d'ironie : « La femme chez nous fait partie des constantes nationales. »

Nadia Aït Zaï estime que le socle philosophique et culturel du code de la famille est complètement obsolète : « Je considère que ce code est archaïque, car il a été élaboré sur la base du système patriarcal archaïque et il est fondé sur la hiérarchisation des sexes. Le code de la famille doit sortir de la sphère privée et être versé dans la sphère publique, avec des lois civiles égalitaires. » Disséquant les amendements de 2005, elle dira : « Le législateur a essayé de changer l'architecture de la structure familiale. La notion de chef de famille a disparu dans les textes... » Mais il n'empêche, déplore-t-elle, que « ce code continue à véhiculer des discriminations entre les hommes et les femmes ».

Conférence- débat de l'IRD Femmes, entre instrumentalisation et émancipation

Par : Larbi Graïne

Fatima Mernissi aurait fait du féminisme islamique sans peut-être le savoir, dès lors que sa méthode de travail avait consisté à revendiquer des droits pour les femmes à partir de référents religieux, revus et relus au travers d'une «exégèse» du dispositif théologique nourrie cependant aux catégories conceptuelles empruntées, grosso modo, aux sciences humaines et à la sociologie. Nous n'avions pas pu ne pas penser à Fatima Mernissi en écoutant la communication de Cherifa Bouatta, professeure de psychologie à l'université d'Alger, qui participait mardi soir aux côtés de Nadia Aït Zaï, directrice du Ciddef (Centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme), à une conférence-débat organisée par l'Initiative pour la refondation démocratique (IRD) en son siège à Alger. Ayant pour thème : «La conquête de l'égalité des droits : un combat permanent», le débat centré sur la question féministe en Algérie, a été modéré par Sabah Bounour, ex-députée qui a introduit le sujet en faisant un bref rappel de la lutte et des conquêtes des femmes dans le monde.

Montée du féminisme islamique

Evoquant le mouvement féministe islamique en Algérie Mme Bouatta, qui a consacré un doctorat d'Etat au mouvement féministe algérien, devait souligner la spécificité de ce courant idéologique qui milite pour l'égalité entre les sexes tout en puisant son argumentation dans les hadiths et le Coran, il est vrai, sans aller jusqu'à se servir comme le fait Mernissi d'une grille de lecture qui fait entorse au cadre fixé par la confrontation avec la loi canonique stricto sensu. En Algérie, « les féministes islamiques et non islamistes, précise Mme Bouatta, n'ont pas produit de théories, elles ont fait seulement le social et le caritatif, elles n'ont pas pris la parole pour défendre leur point de vue ». Née en Iran, au lendemain de la révolution islamique qui a emporté le shah, cette variante de la militance féministe s'adosse, explique l'oratrice, sur une idéologie pan islamique. Elle fait figure, c'est le cas de le dire, de tentative, un tantinet molle, comparativement au courant qui se revendique de l'histoire algérienne et notamment de la guerre d'indépendance.

Attractivité des moudjahidate

L'attractivité qu'exercent les moudjahidate (maquisardes) est primordiale au sein de ce mouvement qui fait également siennes les luttes féministes en Occident. « Nous étions nourris aux idéaux du socialisme et des moudjahidates, quand ces anciennes maquisardes ont rejoint les féministes, cela nous a fait du bien » poursuit Mme Bouatta. Elle insiste sur l'importance du travail associatif et politique ainsi que sur la formation universitaire dont les femmes avaient pu tirer profit.

Rôle des partis de gauche

Retraçant les débuts du mouvement féministe en Algérie, l'oratrice souligne ce fait que les militantes appartenaient à des partis de gauche ou d'extrême-gauche qui défendaient un projet centré sur l'édification nationale et non spécialement sur la revendication de l'égalité entre les sexes, postulant que le désir du maintien du patriarcat peut s'exprimer même au sein des partis les plus modernistes, qui, à l'occasion peuvent justifier le fait de ne pas se consacrer en premier à la question de l'égalité.. Et d'ajouter

« c'est l'activisme du mouvement associatif féministe qui a fait réagir les formations politiques », mais elle relève que les conflits qui avaient surgi plus tard au sein du mouvement associatif féministe « n'étaient pas dus aux femmes mais aux partis politiques ». Et d'ajouter, «c'est là où elles ont fait leur classes, ces femmes ne sont pas tombées du ciel». «Les associations féministes ont été toutes soutenues par les partis de gauche», a-t-elle rappelé. Elle considère les Assises du mouvement associatif, qui se sont tenues en novembre 1990 à Alger, comme un «moment fondateur au niveau de l'imaginaire». Seize associations venues des quatre coins du pays y avaient pris part. L'émergence de l'islamisme est un coup dur pour les féministes. Sur la page noire du féminisme algérien sont inscrits les prêches incendiaires, les écrits dans les universités, la presse de l'ex-FIS et notamment El Mounquid dont Mme Bouatta dit avoir analysé le contenu. Elle fait état d'une rubrique traitant de la gent féminine où l'on lit que les « femmes sont des moutabaridjates (non voilées), des êtres qui sont presque nues, des occidentalises, des moins que rien

«Tout ce discours soutient-elle tend à externaliser les femmes, à les présenter comme un corps étranger ». L'intervention de Mme Aït Zaï a écorné quelque peu la légende dorée des moudjahidate. Elle s'est dite vouloir éviter de faire comme les anciennes maquisardes qui se sont laissées abuser par le pouvoir en acceptant de différer la lutte pour l'émancipation des femmes au motif qu'il y a des priorités, telle que la mise en place d'une industrie, le développement, etc. « On s'est fait piéger jusque dans les années 1996 et même au-delà, nous avons été menées en bateau », s'exclamera avec amertume la directrice du CIDDEF. Mme Aït Zaï ne se fait pas d'illusions, l'idée qu'on se fait de l'égalité entre femmes et hommes n'est pas la même selon que l'on soit féministe ou dirigeant du pays. « Notre égalité à nous rime avec universalité, tandis que pour eux l'égalité a partie liée avec nos valeurs » (entendez les normes socioculturelles), déplore-t-elle. La députée instrumentalisée selon Aït Zaï

Du reste, Mme Zaï ne donne pas cher de la peau des 143 députées femmes issues des législatives du 10 mai dernier. « Pour nous, on va utiliser ces femmes pour faire passer certaines choses, je ne sais pas si c'est comme ça qu'elles le ressentent ». Et de conseiller, «il faut leur poser la question ». Notons que la prochaine conférence-débat est programmée pour jeudi prochain, elle aura à traiter de la problématique suivante : «Quelle école pour le projet démocratique ? ». Elle sera animée par Baghdadi Si Mohamed, Djaouida Chelha, Mustapha Benkhemou et modérée par M'hand Amarouche. Chapeau pour les initiateurs du débat et disons que convier une représentante du féminisme islamique n'aurait pas été de trop, ce mouvement mérite bien examen, n'est-ce pas ?

PROGRAMME CONCERTS PLURI-ACTEURS ALGERIE

PORTRAIT

للشباب والدائم الأول ق المراف الشباب بين للتبادل الوطنية الجمعية

2012/08/13.



تعتبر الجمعية الوطنية للتبادل بين الشباب المتواجدة بالجزائر العاصمة من الجمعيات الأولى التي ظهرت في الجزائر بعد الانفتاح الديمقراطي والتعددية السياسية في مطلع التسعينات، تضم حوالي خمسة آلاف عضو، تقوم بكل ما يعود بالفائدة للشباب في جميع المجالات، يترأسها السيد علي ساحل .

• الشباب؟ بين للتبادل الوطنية الجمعية هي من

تأسست الجمعية الوطنية للتبادل بين الشباب "صداقة، تضامن" سنة 1992 وتم تجديدها في عام 2011، ترجع فكرة تأسيس هذه الجمعية إلى عام 1990 في ظروف استثنائية جدا، فبعد صدور قانون يخص الجمعيات الذي يسمح بإنشاء جمعيات حرة، جاء قانون رقم 31-1990 حيث اتفق حوالي 15 عضوا مؤسس وممثل لثماني ولاية بالاقتراب من الشباب بمحاولة سد احتياجاته خاصة أنه كان يوجد فراغ سياسي، ونظرا للالتزامات التي مرت بهم الجزائر في سنة 1986 وأحداث أكتوبر 1988، قرر الجميع بحزم تأسيسها في أقرب الآجال بهدف إرساء فكرة التبادل بين الجزائريين فيما بينهم، والقيام بزيارات بين الشمال والجنوب، الشرق والغرب بهدف الالتحام حسب تصريح رئيس الجمعية علي ساحل.

قامت الجمعية في تلك الفترة بنشاطات مختلفة كالنشاط الذي قامت به مع ألمانيا عام 1992، بتعريف الوفد الزائر بالمناطق الأثرية الموجودة بالجزائر حيث تم أخذ الوفد إلى ولاية تيزي وزو، تيكجدة بالبويرة، إلى جانب القيام بنشاطات تطوعية كترميم المرافق العمومية في ولاية بومرداس، بسكرة، الوادي، أدرار وتيزي وزو، وكذلك نشاط تبادل مع فرنسا، أضاف ساحل أن هذا كله سمح للجمعية بتحقيق مشاركتها سياسيا، فكان لابد من خلق حوار مع المجتمع الجزائري فكان للجمعية الفرصة للمشاركة في المجلس الوطني الانتقالي، وفيما يخص اهتمامات الجمعية فهي هي على علاقة بكل ما يمس الشباب، الاستشارات النفسية بالمتابعة والمرافقة، الرسم والنحت.

في سنة 1990 كانت توجد ارادة سياسية خاصة بعد صدور قانون 1989 بمعنى كان هناك انفتاح سياسي، حيث توجه الأعضاء بملف الجمعية للاعتماد لدى وزارة الداخلية، فأخذ الملف رقم 005 يعني أنه كان من الاوائل.

• الجمعية دعم أطراف

كانت للجمعية برامج مع وزارة الشباب والرياضة، مساعدات من طرف رئاسة الجمهورية، إلى جانب مساعدات على مستوى الولاية، وكان التمويل يسري طبقاً للبرامج وكانت جميع التسهيلات لترقية عمل الحركة الجمعوية.

• الجمعية تمويل مصادر

قال ساحل أن مصدر عيش الجمعية يكون إما عن طريق البرامج الخاصة، مشاريع الشراكة مع الأجانب أو عن طريق مساعدات الأشخاص المشاركين في النشاطات، مثلما حدث مع ولاية أدرار بإقامة عمل بيني تطوعي، وتكلف بكل المصاريف البلدية فيعتبر هذا تمويل غير مباشر.

• الجمعية تفرضها التي القبول شروط

تتشرط الجمعية للمترشحين شرط السن الذي يجب أن يكون 18 سنة فما فوق، ومستوى تأهيل مناسب للمشروع وبالتالي عليهم التسجيل في تكوين قاعدي فهناك غرفتي الحرف اليدوية والتجارة على مستوى كل ولاية التي تجري اختبارات الكفاءة والخبرة والقدرات وتمنح شهادات للمترشحين لكن في أغلب الأحيان الأشخاص غير حائزين على شهادات يكونون قد اشتغلوا في مجال معين

PROGRAMME CONCERTS PLURI-ACTEURS ALGERIE

SOLIDARITE

Solutions humanitaires au problème des réfugiés syriens en Algérie

Le gouvernement réagit

La situation humanitaire des réfugiés syriens se trouvant en Algérie a fait l'objet d'une réunion interministérielle, a affirmé le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, via un communiqué rendu public hier. Toutefois, les réfugiés syriens squattent, depuis plusieurs semaines, plusieurs villes algériennes, pour fuir les violences dans leur pays. Les familles syriennes en détresse vivent, ces dernières semaines, de la générosité de la population. Aussi, des associations à caractère non gouvernemental commencent à organiser l'aide humanitaire en direction de ces familles. « Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et celui de la Solidarité nationale et de la Famille se sont réunis, avant-hier, afin d'examiner et de valider les recommandations du groupe interministériel créé à leur initiative pour apporter les solutions humanitaires adaptées à la situation des réfugiés syriens se trouvant dans notre pays », a souligné le communiqué du ministère de l'Intérieur. « Dans une première phase qui débute ce jour (mardi), par la prise en charge de toutes les personnes sans abri, par chaque wilaya, avec le concours de la Sûreté nationale, du Croissant Rouge Algérien, de la Protection civile, des Scouts Musulmans Algériens et, éventuellement, de la société civile, pour leur offrir un hébergement décent et l'alimentation nécessaire », a ajouté le ministère de l'Intérieur via le même communiqué. « Dans une deuxième phase et au terme d'un recensement plus exhaustif qui demandera quelques jours, d'autres mesures, déjà envisagées, seront mises en œuvre », a conclu la même source. A rappeler que « le réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant (NADA), les associations Touiza, Star jeunesses, Ness el khir, les Scouts Musulmans Algériens, les Oulémas musulmans algériens ainsi que des représentants du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés en Algérie et le Conseil italien des réfugiés qui se sont réunis dimanche dernier et ont mis en place un comité de coordination ». L'objectif assigné à ce comité de coordination est « de participer dans la prise en charge de ces familles en leur offrant des conditions d'accueil favorables ». Un partenariat, faut-il le rappeler, a été mis en place avec le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) pour la réalisation d'un état des lieux et le recensement des réfugiés, ainsi que la facilitation des procédures d'enregistrement, l'orientation et la prise de contact avec le HCR, et ce, afin d'assurer une meilleure prise en charge de ces familles.

L.O.CH